infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Le Roundup Pro360 retiré du marché

Par

Publié le 20/05/2019

Le 15 janvier dernier, le tribunal administratif de Lyon a annulé l'autorisation de mise sur le marché d'un herbicide, le Roundup Pro360. Genèse de ce verdict par le président du Criigen, Joël Spiroux de Vendômois.

Le 27 avril 2017, le Criigen, représenté par Maître Corinne Lepage, a déposé un recours contre l'autorisation par l'Anses d'un nouvel herbicide à base de glyphosate, le Roundup Pro360. Le 15 janvier dernier, le tribunal administratif de Lyon a rendu son jugement : il considère que l'Anses a commis une erreur manifeste d'appréciation au regard du principe de précaution en autorisant ce produit probablement cancérigène pour l'homme, suspecté d'être toxique pour la reproduction humaine et plus encore pour les organismes aquatiques. En conséquence, le tribunal administratif donne raison au Criigen et annule donc l'autorisation de mise sur le marché de cet herbicide (la date limite pour faire appel de la décision était le 15 mars 2019).

C'est une victoire formidable pour l'environnement, la santé des agriculteurs (voir le cas de l'agriculteur Paul François dans l'encadré ci-dessous) et des consommateurs. Il faut maintenant tirer la leçon de cette décision et interdire au plus vite tous les herbicides à base de glyphosate. Pour ce faire et en exécution du jugement, Corinne Lepage et le Criigen ont saisi le Premier Ministre, ainsi que les ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé le 22 janvier. Objectif : leur rappeler que les fondements de cette décision de justice établissent un risque patent pour tous les herbicides à base de glyphosate, et en particulier tous les Roundup ; et donc leur demander de bien vouloir en tirer toutes les conséquences en ordonnant, dans les meilleurs délais, le retrait des autorisations de tous ces herbicides. Ce n'est qu'en procédant ainsi que la protection

sanitaire de la population et de notre environnement sera assurée.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/le-roundup-pro360-retire-du-marche/